

délibération :  
D\_2025\_1\_4

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Présents : 9

Votants : 14

**Objet : Subvention  
exceptionnelle pour la  
classe découverte 2025 de  
l'école de Jussac**

**SEANCE DU MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

L' an deux mille vingt cinq, le mercredi 26 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 21 Février 2025

**Présents** : Monsieur ARNAL André, Madame COLOMB Yvette, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

**Pouvoirs :**

Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André  
Madame FOUSSAT Françoise a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François  
Madame GANE Cécile a donné pouvoir à Monsieur SCIORETO Cyrille  
Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel  
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

**Absent(s)** : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur PRIVAT Jean

**Excusé(s)** : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Madame LINARD Danielle, Monsieur ROUX Hervé

**Secrétaire de Séance** : Madame Caroline MALHERBES

Ce conseil se tient sans quorum en application de l'Article L2121-17du C.G.C.T. et fait suite à la Séance du 20 Février 2025 annulée pour absence de quorum.

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal, que l'école primaire de Jussac sollicite une aide financière pour une classe découverte à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée) qui se déroulera du 15 au 18 avril 2025 et à laquelle participent 58 élèves (3 classes : CP / CE1 /CE2) et 6 adultes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

**- D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 5 000€ à l'école primaire de Jussac pour participer à la classe découverte organisée en 2025.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
**Le Maire,**  
**Jean-François RODIER**

